

N° 11-630-X au catalogue  
ISBN 978-0-660-25921-5

## Mégatendances canadiennes

# Pensions : la progression et le recul de l'accès à un régime de pension au Canada



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---



# Pensions : la progression et le recul de l'accès à un régime de pension au Canada

## MÉGATENDANCES CANADIENNES

La plupart d'entre nous s'attendent à vivre vieux; c'est du moins ce que disent les données...83,6 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes.

Étant donné que la plupart des travailleurs prennent leur retraite dans la soixantaine, les Canadiens peuvent s'attendre à passer au moins de 15 à 20 ans à la retraite.

Les Canadiens se préparent pour financer ces années de diverses façons. Les pensions offertes aux employés, aussi désignées sous le nom de Régime de pension agréé (RPA), constituent une de ces façons. De nos jours, les femmes sont plus susceptibles d'avoir un régime de pension que les hommes, mais cela n'a pas toujours été le cas.

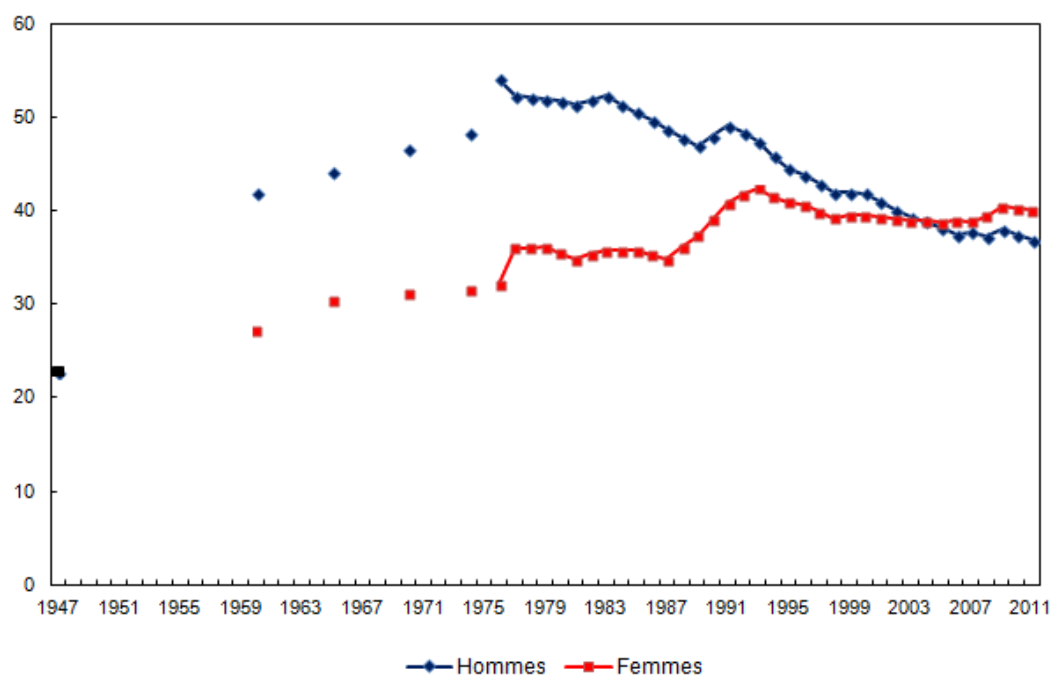
### **1900 à 1975 : L'accès à un régime de pension des employés s'accroît et s'applique à plus de la moitié des travailleurs de sexe masculin**

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, des pensions ont été offertes à certains employés de la fonction publique fédérale, des chemins de fer et de certaines banques commerciales, mais à peu d'autres personnes. À la fin des années 1940, environ un employé sur cinq avait un RPA à son travail.

Chez les hommes, le pourcentage d'employés couverts par un RPA a augmenté de façon substantielle de la fin des années 1940 à la fin des années 1950, puis a continué d'augmenter, mais à un rythme plus modéré, de la fin des années 1950 au milieu des années 1970. À la fin des années 1970, plus de la moitié des employés de sexe masculin avaient un RPA à leur travail.

## Graphique 1 Pourcentage des employés de sexe masculin et féminin ayant un régime de pension agréé, 1947 à 2011

pourcentage



**Note :** Les chiffres de l'année 1947 montrent l'accès à un régime de pension agréé pour les deux sexes.

**Source :** Base de données sur les régimes de pensions au Canada, 1977 à 2011, et publications précédentes de Statistique Canada sur les régimes de pension.

### 1980 à 2000 : Le pourcentage d'hommes ayant accès à un régime de pension diminue, mais celui des femmes augmente

Au début des années 1980, le pourcentage d'employés de sexe masculin couverts par un RPA a commencé à diminuer, se situant en dessous de 50 % en 1986. Cette tendance s'est poursuivie tout au long des années 1990, et le pourcentage d'employés couverts est descendu en dessous de 40 % en 2003. Depuis, le taux s'est maintenu à environ 37 %.

Chez les femmes, le pourcentage d'employées couvertes par un régime de pension est passé de 27 % au début des années 1960 à 36 % à la fin des années 1970. Entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990, le pourcentage de femmes couvertes par un régime de pension a augmenté pour se situer à un peu plus de 40 %. Depuis, il se situe à ce niveau ou oscille près de celui-ci.

### Évolution du milieu de travail et de l'accès à un régime de pension

Plusieurs facteurs pourraient avoir contribué aux changements qui se sont produits dans l'accès des hommes et des femmes à un régime de pension ces dernières années. Une espérance de vie plus longue et des taux plus faibles de rendement sur les marchés financiers pourraient avoir incité les employeurs à ne plus offrir de régimes de retraite à prestations déterminées, c'est-à-dire des régimes où les prestations correspondent à un montant donné ou sont établies selon le nombre d'années de service. La concurrence croissante au sein des industries et en provenance de l'étranger pourrait avoir poussé les entreprises à réduire leurs coûts de main-d'œuvre, donc leur propension à offrir des régimes de pension.

Des travaux antérieurs effectués par les chercheurs de Statistique Canada ont démontré qu'environ les trois quarts de la baisse du pourcentage d'hommes couverts par un RPA entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990 ont été associés à une diminution de l'emploi dans des industries offrant un accès élevé à un RPA, comme la fabrication, et à des baisses de la syndicalisation.

Par exemple, la proportion d'hommes travaillant dans les administrations publiques et dans le secteur de la fabrication a diminué au cours de cette période, tandis que la proportion de ceux travaillant dans des secteurs comme le commerce de détail et les services d'hébergement et de restauration a augmenté. Parallèlement aux baisses de la syndicalisation, ces

changements dans la distribution de l'emploi pour les hommes ont eu tendance à réduire leur taux de couverture par un régime de pension.

La situation est différente pour les femmes. Une partie de la hausse du pourcentage de femmes couvertes par un régime de pension est liée aux changements qui ont touché les professions et à la propension croissante des femmes à occuper des emplois relativement bien rémunérés, qui ont tendance à offrir un accès élevé à un régime de pension.

Par exemple, 42 % des travailleuses rémunérées de 35 à 54 ans étaient des professionnelles ou des gestionnaires ou occupaient des postes en sciences naturelles ou en sciences sociales en 1997, ce qui représente une hausse par rapport à 36 % en 1986. Au fur et à mesure que les femmes ont accru leur présence dans les professions hautement rémunérées, elles ont fini par représenter la majorité (56 %) de l'ensemble des vérificateurs financiers et des comptables en 2014, ce qui constitue une hausse comparativement à 42 % en 1987. Ces mouvements dans le profil professionnel des femmes ont contribué à accroître l'accès de ces dernières à un régime de pension.

---

## Définition

**Régime de pension agréé (RPA) :** Régime de pension destiné aux employés que parraine un employeur ou un syndicat et qui est habituellement financé par les cotisations des employés et de l'employeur.

## Références

Drolet, M. et R. Morissette. 2014. « Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada ([www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14120-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14120-fra.htm) ) », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, produit n° 75-006-X au catalogue.

Messacar, D. et R. Morissette. 2015. « Les régimes de pension d'employeur et le patrimoine des familles canadiennes ([www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14134-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14134-fra.htm) ) », *Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, produit n° 75-006-X au catalogue.

Morissette, R. et M. Drolet. 2001. « La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite chez les jeunes travailleurs et les travailleurs d'âge intermédiaire au Canada, 1986-1997 », *Revue canadienne d'économique*. 34, 1 : 100-119.

## Personnes-ressources

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données de la présente publication, communiquez avec René Morissette (613-951-3608), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.